

OFFRE D'EMPLOI



AGENT DE SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES (ASVP)

Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement.

Constater les infractions au code de la santé publique, participer à des missions de prévention et de protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics.

Service : Police municipale Grade : Adjoint technique

> Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe

Supérieur hiérarchique : Chef de service Police municipale Directeur Général des Services

Temps complet 35h Travail possible en soirée et le samedi À pourvoir dès que possible

Missions principales et types d'activités

- > Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques
- > Alerter l'Autorité Territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies publiques
- > Procéder à toutes constatations sur la police de la publicité, enseignes et pré-enseignes (article L581-40, 7e du Code de l'environnement)
- > Rechercher et constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage (article R581du Code de l'Environnement)
- > Relever au moyen de rapports, les contraventions au règlement sanitaire relatif à la propreté des espaces publics (article L13-12-1 du Code de la Santé Publique)
- > Constater les contraventions au Code de la Route, concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules
- > Verbaliser l'arrêt ou le stationnement gênant d'un véhicule sur les passages réservés à la circulation des piétons
- > En cas de flagrant délit, appréhender le ou les auteurs
- > Surveiller la sécurité aux abords des écoles
- > Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestions publiques
- > Visionner les images de la vidéo-surveillance

Relations internes et externes

- > Rapports au Chef de service
- > Services techniques municipaux (voirie, panneaux, bâtiments..)
- > Contact direct avec la population
- > Gardien de fourrière (stationnement)
- > SPA (chiens errants)
- > Directeurs écoles pour sécurité routière
- > Service Etat Civil et Service social municipal

Latitude (Autonomie)

- > Analyser et gérer les situations
- > Autonomie dans les dossiers administratifs



Compétences et savoirs

SAVOIRS

- > Bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de Police du Maire
- > Faire respecter le code de la route et du stationnement
- > Relevé des identités et infractions
- > Dresser et transmettre les procès-verbaux
- > Rédiger des rapports
- > Aide aux usagers et dialogue avec des populations spécifiques
- > Maitrise de l'outil informatique
- > Permis B

SAVOIR-ÊTRE

- > Être exemplair, faire preuve de diplomatie et de maîtrise de soi
- > Sens du service public
- > Respect de la déontologie
- > Aptitude à la médiation
- > Sens du service public et des relations avec le public

Rémunération indicative

- > Rémunération statutaire
- > RIFSFFP
- > PFA
- > Participation employeur santé et prévoyance
- > Chèques déjeuner
- > Comité des oeuvres sociales

CANDIDATURE

> emploi-territorial.fr- Offre n°O069241023000389

ou rh@saintbonnetdemure.com

ou À l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de Saint-Bonnet de Mure

34 avenue de l'hôtel de Ville

69720 SAINT BONNET DE MURE

Questions sur le poste et les missions :

> Alex DE BELEN, Chef de la Police municipale 04 72 78 69 77

ou Pascal JOMAIN, Directeur Général des Services 06 13 24 22 71

Questions administratives :

> Céline CARUSO, Responsable RH- 04 78 40 99 79



Avec le souhait de conserver un esprit "village" (env. 7 000 habitants), de préserver le cadre de vie et la volonté de privilégier le bien-vivre ensemble, Saint Bonnet de Mure est une petite ville agréable à vivre : quartiers résidentiels & lotissements, liens intergénérationnels, parcs publics & espaces verts, évènements culturels, festifs et caritatifs...

